

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2023

---

## LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE - (N° 740)

Commission	
Gouvernement	

### RETIRÉ AVANT DISCUSSION

## AMENDEMENT

N° 197

présenté par  
M. Guiniot et M. Hébrard

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« et 4° *bis* »

les mots :

« , 4° *bis* et 4° *ter* ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à élargir ce dispositif aux conjoints, ou membres de la famille proche des personnes mentionnées dans le présent article.